



HAL
open science

Usages de la mémoire dans les projets de renouvellement urbain: le cas des espaces hérités de l'industrie française

Amélie Nicolas, Thomas Zanetti

► To cite this version:

Amélie Nicolas, Thomas Zanetti. Usages de la mémoire dans les projets de renouvellement urbain: le cas des espaces hérités de l'industrie française. *Articulo - Journal of Urban Research*, 2014, Mémoires dominantes, mémoires dominées, Special Issue 5, 10.4000/articulo.2464 . halshs-01316532

HAL Id: halshs-01316532

<https://shs.hal.science/halshs-01316532v1>

Submitted on 12 Feb 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Amélie Nicolas and Thomas Zanetti

Usages de la mémoire dans les projets de renouvellement urbain. Le cas des espaces hérités de l'industrie française

Warning

The contents of this site is subject to the French law on intellectual property and is the exclusive property of the publisher.

The works on this site can be accessed and reproduced on paper or digital media, provided that they are strictly used for personal, scientific or educational purposes excluding any commercial exploitation. Reproduction must necessarily mention the editor, the journal name, the author and the document reference.

Any other reproduction is strictly forbidden without permission of the publisher, except in cases provided by legislation in force in France.



Revues.org is a platform for journals in the humanities and social sciences run by the CLEO, Centre for open electronic publishing (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Electronic reference

Amélie Nicolas and Thomas Zanetti, « Usages de la mémoire dans les projets de renouvellement urbain. Le cas des espaces hérités de l'industrie française », *Articulo - Journal of Urban Research* [Online], Special issue 5 | 2014, Online since 10 July 2014, connection on 12 May 2016. URL : <http://articulo.revues.org/2464> ; DOI : 10.4000/articulo.2464

Publisher: Articulo ASBL
<http://articulo.revues.org>
<http://www.revues.org>

Document available online on:
<http://articulo.revues.org/2464>

Document automatically generated on 12 May 2016.

Creative Commons 3.0 - by-nc-nd, except for those images whose rights are reserved.

Amélie Nicolas and Thomas Zanetti

Usages de la mémoire dans les projets de renouvellement urbain. Le cas des espaces hérités de l'industrie française

Introduction

- 1 Les espaces hérités de l'industrie constituent des lieux d'observation privilégiés pour saisir les processus d'actualisation, de sélection et de transmission de mémoires. Ces processus sont initiés à l'occasion de projets de renouvellement urbain associés à des politiques symboliques et d'image jugées à même d'insérer positivement les villes concernées dans la compétition interurbaine (voir également Nicolas et Zanetti 2013). Si les initiatives de valorisation patrimoniale et mémorielle sont généralement à mettre au crédit des élus locaux et de leurs satellites opérationnels, l'existence de controverses autour de ces projets, via l'implication d'habitants ou d'associations, traduit la présence d'« entreprises mémorielles » différenciées, contradictoires et donc potentiellement conflictuelles (Melé 2003, Subra 2008).
- 2 L'analyse de ces processus croisant mémoire, patrimoine et projet urbain permet, malgré leur habituelle visée consensuelle, de révéler les relations de domination entre les différents groupes sociaux présents dans la ville, à partir de la problématique suivante : en quoi l'exploitation et la valorisation de certaines mémoires dans le cadre de projets urbains à forts enjeux économiques peuvent-elles servir à renforcer des situations de domination favorables à certains groupes sociaux ? Ou bien, cette mise en valeur mémorielle permet-elle l'expression donc la visibilité de groupes dominés, ainsi qu'un possible rééquilibrage des rapports hiérarchiques entre les classes sociales au sein des espaces urbains ? En d'autres termes, sommes-nous face à des politiques de la mémoire visant à capter ou détourner la revendication sociale, mémorielle ou patrimoniale, ou en présence de formes plus traditionnelles de keynésianisme urbain, pouvant permettre une conciliation entre les impératifs de la compétitivité économique des territoires désindustrialisés et les enjeux culturels et sociaux d'un possible « droit à la ville » ?
- 3 Nous proposons de répondre à cette interrogation à partir de plusieurs cas français qui, s'ils peuvent renvoyer à des situations contrastées (notamment en ce qui concerne l'avancée des projets de mise en valeur mémorielle et la période des enquêtes empiriques dont ils ont fait l'objet), ont en commun de se dérouler sur d'anciens espaces industriels en friche ou en voie de le devenir, d'être mis au service d'une stratégie de développement urbain et de traduire les relations entre lieux, groupes sociaux et acteurs autour de la réactualisation de traces mémorielles. Chacune de ces études de cas a fait l'objet, lors de la production de recherches différenciées, d'une enquête de type ethnographique, articulant observations de réunions, entretiens biographiques ou thématiques, et dépouillement de documents de projets, d'articles de presse et d'archives publiques. C'est alors le parti-pris méthodologique de revenir *a posteriori* sur certains résultats de ces recherches et de les reformuler dans une nouvelle problématique d'ensemble qui est retenu ici. L'enjeu est donc celui d'une réflexion collective sur une possible montée en généralité de ces cas, bien plus qu'une comparaison *stricto sensu*. Ces cas d'étude, présentant des contextes de mobilisation de la mémoire dans les projets urbains selon des stratégies et des déroulements particuliers, nous ont invités à envisager ce qui pourrait justifier et construire des catégories générales, des variables, à même d'instruire la comparaison, voire d'organiser une typologie, ayant trait aux usages politiques et sociaux de la mémoire dans les projets d'aménagement urbain.

Des projets urbains dans des contextes locaux différenciés

- 4 Cet article prend ainsi appui sur un panel de projets de renouvellement urbain des espaces hérités de l'industrie, à l'œuvre depuis au moins les années 1980, dans les villes de Saint-Etienne, Nantes, Clermont-Ferrand, Givors et Saint-Chamond.

Saint-Etienne, la stratégie du design

- 5 A Saint-Etienne, le projet de la Cité du Design, qui s'est établi sur le site de la Manufacture d'Armes de Saint-Etienne (MAS), correspond à une volonté de transformer cet héritage de l'épopée industrielle locale en un symbole de la modernisation de la ville, porteuse d'une nouvelle image valorisante. La Cité du Design est appréhendée comme le vecteur d'un changement en profondeur de l'identité de l'agglomération, qui souffre depuis plusieurs décennies de son statut de ville industrielle en déclin démographique. C'est donc au sein d'un vaste projet de marketing urbain que s'est intégrée la réalisation de la Cité. De plus, l'implantation de cet équipement culturel s'insérait dans un projet plus large de renouvellement urbain et de construction de logements, dont les concepteurs attendaient qu'il engendre un mouvement de gentrification. La stratégie clairement énoncée par les pouvoirs publics de mixité sociale « par le haut » répondait ainsi à une volonté d'attirer des classes moyennes et supérieures pour relancer la croissance démographique et urbaine de Saint-Etienne.

Nantes, patrimoine industriel et renouvellement urbain

- 6 A Nantes, trois projets, prenant appui sur la reconquête de friches industrielles et industrialoportuaires, ont retenu notre attention. La transformation de la Manufacture des Tabacs de Nantes a couru sur la période 1977-1983 et s'est appuyée sur un programme public de reconversion autorisé par une rétrocession de l'intégralité du foncier par l'Etat à l'occasion du déménagement de l'usine en périphérie de Nantes. Elle est l'un des projets phare du mandat du maire socialiste Alain Chénard, également ancien ouvrier de la « Manu ». La maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre générale, confiées au service d'architecture de la Ville, ont ainsi remodelé cet espace, tout en conservant les traces de sa première fonction usinière. C'est une opération qui a répondu à une demande sociale et qui a largement fait consensus.
- 7 Le projet de l'île de Nantes a, quant à lui, été initié en 1998, sur un vaste territoire de 330 hectares et dont la friche des anciens chantiers navals et sa reconquête ont représenté l'espoir d'une nouvelle centralité urbaine et métropolitaine pour Nantes. Ce grand projet des mandats de Jean-Marc Ayrault, élu maire socialiste de Nantes en 1989, est en effet situé sur un territoire stratégique, en bordure de centre-ville, et aussi au cœur de la Loire, dont on réalise alors le potentiel qu'elle représente : le retour de l'eau, la reconquête des rives, et le dessin naturel qui relie Nantes à la mer, Nantes à Saint-Nazaire.
- 8 Enfin, le projet du Bas-Chantenay, actuellement en phase d'études préalables, s'appuie sur un programme de densification urbaine et d'extension d'un quartier anciennement ouvrier, le long de la rive nord de la Loire, et toujours largement populaire aujourd'hui. Le maintien et la confortation de l'activité industrielle et logistique présente sur le site restent également un impératif du projet. Identifié depuis longtemps comme un véritable « secteur à enjeux », Nantes Métropole, via la société publique Nantes Aménagement, n'a désigné que très récemment, en juin 2013, une équipe d'urbaniste sous la houlette du cabinet Reichen et Robert, avec l'objectif de créer, sous 15 ans, un nouveau « quartier de bord de Loire ».
- 9 Ces projets ont des temporalités et des enjeux sociaux et urbains distincts, mais finissent de construire une position politique de la Ville de Nantes et de Nantes Métropole en matière de patrimoine industriel associé au renouvellement urbain.

Clermont-Ferrand, l'héritage de « Michelin-Ville »

- 10 A Clermont-Ferrand, le renouvellement urbain d'un site Michelin s'établit dans le cadre d'un partenariat stable entre la firme multinationale et la municipalité, qui concerne l'ensemble des secteurs de la politique publique locale (Zanetti 2012). En 2005, Edouard Michelin annonce son intention de mettre à disposition des collectivités une partie d'un des sites clermontois de l'entreprise. Au sein de cet espace en friche se trouvent des pistes d'essais qui étaient utilisées, jusqu'en 2001, pour tester l'endurance des pneumatiques. Pour les élus locaux, engagés dans une stratégie d'attractivité métropolitaine, le projet initié par le patron de la multinationale comporte de nombreux enjeux majeurs, de natures urbaine, touristique, économique, patrimoniale et d'image. Le premier magistrat évoque alors l'opportunité de « valoriser sur Clermont-Ferrand l'image mondiale du groupe Michelin » (Délibération du

Conseil Municipal de Clermont-Ferrand du 23 septembre 2005). Le projet urbain doit donc constituer un vecteur de communication de la présence de la firme à Clermont-Ferrand. Rapidement, un protocole de sauvegarde et de mise en valeur des pistes d'essais est signé entre Michelin et l'ensemble des collectivités locales, puis un comité de pilotage, présidé par le maire clermontois, est ensuite formé pour suivre la phase des études relatives au projet.

- 11 La mise en valeur des « pistes Michelin » est considérée comme le cœur du projet, car elles forment, selon l'adjoint à l'urbanisme, « *une cathédrale des temps modernes [...] une signature unique sur une entrée majeure de l'agglomération* » (La Montagne, 30/03/2005). Ce caractère emblématique a d'ailleurs conduit les élus et techniciens à envisager la possibilité de créer un signal architectural fort, en s'appuyant sur le potentiel iconique des bâtiments abritant les pistes d'essais des pneumatiques. Le réinvestissement de la friche est donc conçu comme un moyen de changer l'image de la ville entière en tirant un trait sur le passé industriel auquel elle renvoie, en affirmant une rupture incarnée par l'entrée de Michelin dans l'ère du capitalisme cognitif (Vercellone 2004). Le patrimoine, constitué par les pistes Michelin, devient un outil opérationnel au service de la revalorisation urbaine et de la stratégie locale d'attractivité métropolitaine.

Givors, prolongement d'une politique de développement économique

- 12 A Givors, la fermeture de la verrerie VMC en 2003 a mis fin à deux siècles et demi d'histoire de cette activité. La disparition du dernier grand établissement industriel est vécue comme un traumatisme dans une ville particulièrement touchée par le chômage. Dès la fermeture du site, les élus municipaux engagent une réflexion sur la reconversion du site, avec la priorité de reconstituer le stock d'emplois perdus. En faisant passer l'enjeu économique avant un éventuel enjeu urbain, la reconversion de VMC entend ainsi faire face à la désindustrialisation massive du bassin et à la disparition d'emplois, l'objectif étant de pérenniser les nouvelles activités. La stratégie adoptée se fonde principalement sur le remplacement des emplois industriels par des emplois tertiaires, et la reconversion du site de la verrerie est avant tout un levier pour initier une nouvelle phase de développement économique, et non de servir une ambition de transformation profonde de l'identité urbaine locale.

Saint-Chamond, extension de la stratégie métropolitaine stéphanoise

- 13 A Saint-Chamond, la fermeture en 2006 des forges et aciéries de la Marine a également été vécue douloureusement par la population locale et ses élus. Dès 2005, la mairie de Saint-Chamond mandate un cabinet d'études spécialisé dans la reconversion des friches industrielles pour définir des scénarii d'aménagement, puis la requalification des anciennes aciéries est programmée au concours European en 2007. Ces études préliminaires confirment le caractère stratégique du site, dont la reconversion est pilotée par la communauté d'agglomération de Saint-Etienne, qui l'intègre à sa politique globale d'attractivité et en fait un espace d'extension de la stratégie métropolitaine stéphanoise. Les anciennes aciéries doivent donc faire l'objet d'un projet urbain d'envergure devant servir des enjeux économiques, urbains, sociaux et environnementaux. De la même manière que pour le cas de la Manufacture d'Armes à Saint-Etienne, le projet urbain est vu comme une opportunité pour servir une volonté politique de mixité sociale « par le haut », qui doit se concrétiser par l'arrivée de classes moyennes et supérieures à Saint-Chamond.
- 14 L'ensemble de ces projets se fondent sur une valorisation des traces existantes alors considérées comme des leviers pour garantir la réussite d'une politique de renouvellement urbain. Seul le cas du projet urbain de Givors ne présente pas de stratégie mémorielle et patrimoniale explicite, la volonté de changement d'image prenant appui sur une mutation des activités économiques, et non sur l'énonciation d'un nouveau récit sur la ville dans lequel s'insère la transformation de ses espaces urbains.

L'intégration d'éléments mémoriels dans les projets urbains

- 15 Les projets urbains engagés, tels que nous venons de les décrire dans les cinq villes, présentent plusieurs similarités : des contextes territoriaux marqués, avec plus ou moins d'ampleur, par les

conséquences de la désindustrialisation ; des politiques urbaines de développement économique associées, à l'exception de Givors, à une préoccupation publique pour les héritages industriels. Un approfondissement de nos cas d'étude et de la manière dont la mémoire est mobilisée dans ces différents projets d'aménagement urbain permet de dégager de nouvelles variables et d'envisager une démarche méthodologique particulière à l'élaboration d'une typologie articulant mobilisations mémorielles et patrimoniales aux impératifs de projet urbain.

Saint-Etienne : la mémoire comme outil de légitimation du projet urbain

- 16 A Saint-Etienne, pour atteindre les objectifs du projet urbain, les responsables institutionnels et techniques de la Cité du Design ont valorisé la « réserve de sens » (Colson et Roux 1994) offerte par le site de la MAS. La relative méconnaissance de l'histoire du site a alors permis une grande latitude aux groupes sociaux qui se sont attelés à une construction de son passé.
- 17 Pour la majorité des représentants institutionnels et des professionnels de l'aménagement engagés dans le projet de la Cité, ce sont les lieux de production du site qui ont focalisé l'attention. La consécration de l'intérêt historique de ces bâtiments de production, dépositaires d'une tradition de savoir-faire dans la fabrication des armes, traduit une volonté de sauvegarde de la mémoire technique stéphanoise. Ce choix de l'héritage productif comme trace majeure à valoriser a ainsi irrigué la communication officielle de la Ville de Saint-Etienne, qui s'est proclamée « berceau du design industriel ». La Manufacture a été érigée en haut-lieu du passé *design* de Saint-Etienne, devenant le lieu-ressource d'une campagne de légitimation historique du projet urbain contemporain. La mémoire technique a donc été réinvestie selon les impératifs du présent.
- 18 De leur côté, diverses associations de défense du patrimoine, véritables « *entrepreneurs de mémoire locale* » (Saez et Glevarec 2002), ont vu dans l'ensemble architectural une véritable cité industrielle dans l'esprit du courant de pensée utopiste, et dans les maisons de direction des symboles de la hiérarchie socio-spatiale du site. L'analyse historique menée par le tissu associatif local révèle une attention particulière portée aux dimensions architecturales et urbaines du site, et à sa dimension sociale, contrairement aux responsables politiques et techniques du projet de la Cité du Design.
- 19 La diversité des sélections mémorielles a manifesté l'existence d'un clivage entre deux catégories d'acteurs issus de la sphère patrimoniale locale, et engagés à divers degrés de responsabilité dans la réflexion sur le devenir du site. Les associations d'un côté, et de l'autre les élus et les techniciens, se sont saisis du passé des lieux et en ont proposé des visions parfois divergentes, comme autant de mémoires pouvant se contredire. Seul un processus de patrimonialisation, en tant que mécanisme social et politique de construction mémorielle, pouvait arbitrer les différentes interprétations, et consacrer ainsi une vision spécifique de l'histoire. Une démarche de classement a abouti à l'inscription partielle de la MAS au titre des Monuments Historiques, pour un périmètre de protection concernant la totalité du site à l'exception des maisons de direction et des pavillons administratifs, soit les bâtiments dont la destruction était prévue pour permettre l'implantation de la future Cité du Design.

Nantes : vers une politique urbaine de la mémoire.

- 20 L'analyse des trois projets urbains nantais, sur l'ancienne Manufacture des Tabacs, sur l'île de Nantes et le Bas Chantenay, permet de rendre compte de la montée à l'agenda progressive d'une véritable politique publique de la mémoire (Nicolas et Devisme 2013).
- 21 La Manufacture des Tabacs a fait l'objet d'une réhabilitation alors que les édiles de l'époque Morice parlaient de démolition. Cette réhabilitation, pionnière, a convaincu de l'importance de réinvestir des sites, tout en imaginant un changement d'usage qui ne défigurerait pas le lieu originel. Quatre ans plus tard, la fermeture de la Navale a laissé, sur ce qui deviendra le centre du renouveau culturel et créatif de l'île de Nantes, des espaces voués à la démolition, au ferrailage et à la dépollution. Si ce site a réveillé les convoitises des investisseurs dans un premier temps, c'est finalement le « prendre son temps » qui aura prévalu, la municipalité posant un moratoire sur tous les projets et initiant une politique d'acquisition foncière. En parallèle, les mobilisations contre les démolitions du site de la part d'anciens ouvriers de la

Navale ainsi que des associations de défense du patrimoine industriel, engagent les pouvoirs publics à affirmer une ligne politique claire en matière de patrimoine, principalement industriel et de choix de valorisation (Nicolas 2009). Une concertation s'organise, animée par la maîtrise d'ouvrage publique du projet de l'île de Nantes, et réunissant à la fois les cadres techniques, les acteurs culturels et artistiques et le « parti mémoriel et patrimonial ». L'espace aménagé est, suite à un consensus fabriqué pourtant clairement favorable aux nouvelles activités culturelles et récréatives, « partagé », autorisant les projets des associations de défense du patrimoine industriel et naval à prendre forme et vie sur ce territoire.

22 Enfin, sur le projet récent du Bas Chantenay, le choix du cabinet Reichen et Robert vaut bien sûr consensus au regard de son expérience du renouvellement urbain des espaces désindustrialisés. Cette phase pré-opérationnelle du projet urbain s'attache, à côté des études et diagnostics, à la mobilisation autour du projet. Conjointement à un diagnostic urbain et économique sur le secteur, ont été lancés un inventaire du patrimoine culturel, associé à un recueil vidéographique des mémoires ouvrières. Un « atelier citoyen sur le paysage » mené par la Ville de Nantes et Nantes Métropole a également mobilisé quelques habitants du Bas-Chantenay en vue de produire une « expertise d'usage », complément participatif du projet urbain.

23 Les enjeux mémoriels et patrimoniaux ont ainsi participé à construire une composante forte des démarches urbaines et urbanistiques entreprises à Nantes, ainsi qu'une acculturation progressive des cadres techniques urbains sur ces questions.

Clermont-Ferrand : une valorisation partenariale de la mémoire industrielle

24 A Clermont-Ferrand, il existe donc une réflexion sur le potentiel patrimonial et urbain de bâtiments industriels inusités, les pistes d'essais Michelin. L'intérêt de cette réflexion menée en amont d'un futur projet urbain est qu'elle prend pour objet l'héritage transmis par l'entreprise Michelin, qui constitue un pan considérable de la mémoire industrielle et urbaine de la ville, et qu'elle est conduite dans le cadre d'un système de gouvernance urbaine marqué par la coopération entre une firme multinationale et une municipalité. Pour l'ancien adjoint clermontois à la culture, élu maire de la ville en 2014, le site « des pistes » appartient en effet à la mémoire collective clermontoise. Il est donc chargé de sens pour l'ensemble des habitants de la ville : « *Ce ne sont pas tant les qualités esthétiques qui font la richesse de ce patrimoine, mais le fait qu'il fasse profondément partie de la vie des clermontois. C'est aussi le témoin de l'histoire des luttes, d'une certaine souffrance, mais aussi de la solidarité* » (La Montagne, 06/10/2007). La firme reconnaît également, par l'intermédiaire de son service de la communication, avoir un « *devoir de mémoire à l'égard de ceux qui ont fait ce qu'est l'entreprise aujourd'hui* » (La Montagne, 06/10/2007), et considère les pistes comme un vestige de l'architecture industrielle locale. Les discours des responsables politiques et des dirigeants de la firme n'opèrent donc pas de sélection mémorielle *a priori*, et appréhendent l'héritage à la fois dans ses dimensions architecturales, sociales et techniques.

25 Les syndicats de la firme ont pourtant brièvement dénoncé le risque d'instrumentalisation de la mémoire ouvrière par la multinationale, cette dernière ayant pour objectif de mobiliser son histoire pour fidéliser une main-d'œuvre majoritairement formée de cadres et de techniciens (Védrine 2006). La patrimonialisation des pistes Michelin de Cataroux servirait alors une stratégie de modernisation de l'image de la firme, qui se veut plus conforme à son statut de multinationale et aux aspirations des cadres internationaux qu'elle est amenée à recruter. Pour autant, l'instrumentalisation du patrimoine et de la mémoire au profit d'un groupe social spécifique demeure une simple hypothèse.

Givors : la conservation par défaut d'un élément de patrimoine

26 A Givors, la disparition d'un lieu représentatif de l'histoire industrielle et sociale de la ville, aurait naturellement dû conduire à l'éclosion de débats de nature patrimoniale et mémorielle. Une première véritable évocation patrimoniale du site a lieu lors de la présentation de son projet de reconversion, qui est l'occasion d'une distribution de pots de verre issus de la dernière

coulée du four de la verrerie à la population présente, ainsi que d'une diffusion d'un film sur la fermeture de l'usine. Sur le plan matériel, le principal élément patrimonial du site s'incarne dans la présence de la cheminée de la verrerie, qui forme un repère symbolique pour les habitants de Givors.

- 27 Néanmoins, cette conception patrimoniale émergente va rapidement devenir incompatible avec une contrainte environnementale qui finit par s'imposer au cours de la reconversion urbaine du site. Si lors des études préalables à la reconversion de la verrerie, la municipalité reconnaît que le site VMC, « *hautement symbolique de l'histoire et de la tradition industrielle de Givors, mérite de bénéficier d'un aménagement qui prenne en compte et respecte son passé* » (Etude d'impact préalable à la création de la ZAC VMC), son maintien est en fait principalement dû au surcoût engendré par la dépollution nécessaire à une éventuelle démolition, plutôt que pour son potentiel patrimonial et mémoriel. Et selon le directeur des affaires culturelles de Givors, la dimension patrimoniale du site a été niée lors de sa reconversion, si l'on excepte la conservation de la cheminée, l'ensemble des autres bâtiments du site ayant été démolis (Entretien, 30 janvier 2013). Ainsi, plus de dix ans après la fermeture du site, la cheminée de la verrerie n'a toujours pas fait l'objet d'initiatives de mise en valeur de la part des institutions politiques locales, ces dernières ayant défini un projet urbain avant tout centré sur l'implantation de nouvelles activités économiques. Ce défaut de mise en patrimoine peut également s'expliquer par l'absence, à Givors, de véritables relais institutionnel ou associatif des acteurs de la culture et du patrimoine sur les questions de valorisation de la mémoire industrielle.

Saint-Chamond : le patrimoine industriel comme supplément d'âme au projet urbain

- 28 A Saint-Chamond, la sauvegarde et la valorisation du patrimoine industriel des aciéries est rapidement actée, car celles-ci sont considérées comme des instruments au service de la réussite du projet urbain. Dans le dossier de création de la ZAC des Aciéries de Saint-Chamond, on peut d'ailleurs lire que « *le développement de ce quartier s'inscrit en outre dans la continuité de son histoire. Plutôt que d'effacer le passé, le projet propose de valoriser les différentes traces de l'histoire de ce site par la réutilisation et la valorisation des différents éléments de patrimoine* » (Saint-Etienne Métropole, Octobre 2010, p. 22). Ainsi, la cheminée du site, qui est encore en fonctionnement, a été mise en valeur par des illuminations, et devrait faire l'objet d'une procédure de classement à l'inventaire des monuments historiques. Une valorisation des traces de l'activité passée a été mise en œuvre par la conservation de bâti, mais également à travers la mise en place d'une signalisation et d'un mobilier urbain spécifique rappelant l'activité industrielle passée du site. Un parcours pédagogique sur le patrimoine du site a enfin été créé à destination du public scolaire.
- 29 La mobilisation de la mémoire et du patrimoine dans le projet urbain est donc ici conçue dans l'optique d'étendre la politique d'image de Saint-Etienne Métropole, en inscrivant le projet urbain dans un récit d'ensemble sur la ville, son histoire et ses mutations contemporaines.

Constructions et issues des débats mémoriels et patrimoniaux

- 30 L'articulation entre mémoire, patrimoine et projet urbain implique également de considérer comment se déroule le débat patrimonial ou mémoriel et, à sa suite, quels sont les registres mémoriels et patrimoniaux valorisés. L'ensemble de ces processus ont fait apparaître divers « entrepreneurs de mémoire » qui s'engagent dans les débats mémoriels et patrimoniaux. L'issue de ces derniers renseigne sur des jeux d'acteurs et des rapports de force locaux qui sont mis en lumière lors des projets de reconversion urbaine des anciens espaces industriels, et qui prennent place dans des configurations spécifiques de gouvernance urbaine.

Saint-Etienne : un débat patrimonial et mémoriel conflictuel

- 31 A Saint-Etienne, l'opposition de plusieurs associations et d'une partie des habitants à la perspective d'une destruction des quatre bâtiments administratifs, a entraîné un profond

« conflit mémoriel » (Zanetti 2010), visible à l'ampleur de la réaction citoyenne (lettres au maire, 8 000 signatures à la pétition contre les destructions). Malgré une année de combat contre le projet de la Cité du Design, les responsables de ce dernier ont décidé en juin 2005 de faire procéder à la démolition. La controverse autour de la patrimonialisation de la MAS n'a donc pas pour autant modifié le projet urbain initial, ce qui renseigne bien sur l'imposition d'une vision mémorielle spécifique et la maîtrise du processus de transmission de l'héritage industriel. Face à une situation de concurrence mémorielle, le déroulement de la démarche de classement aura prouvé la volonté politique d'imposer une sélection mémorielle spécifique et sa supériorité dans le conflit. Le conflit patrimonial stéphanois exprime ainsi les particularités de la gouvernance locale (Béal et al. 2010) et les rapports de pouvoir qui traversent l'action publique urbaine.

Nantes : l'apprentissage d'un désamorçage de la conflictualité

32 Dans les trois grands projets nantais présentés, la question de la mémoire s'est posée significativement, mais selon des formes très différentes : sous la forme d'un choix politique et public assumé pour la Manufacture des Tabacs, avec un programme de réhabilitation-reconversion fortement empreint de l'histoire ouvrière, qui relève, à l'époque, d'une attitude architecturale assez originale ; sous la forme d'une négociation ardue dans le cadre de luttes de significations sur le devenir d'un site entre professionnels du projet urbain de l'île de Nantes, anciens ouvriers et défenseurs du patrimoine industriel ; et enfin, pour le Bas Chantenay, sous la forme d'une anticipation de la contestation par les professionnels du projet urbain, à partir des outils d'une large « concertation citoyenne ». Il est donc possible de reconstruire l'histoire d'une élaboration méthodologique de l'action publique urbaine sur ce sujet de la mémoire et du projet urbain. Le cas de Nantes montre comment l'histoire des stratégies patrimoniales et de la mobilisation mémorielle a rôdé les pouvoirs urbains sur des techniques de désamorçage de la conflictualité. Cette technique s'est récemment traduite par la mise en place d'une nouvelle direction municipale du patrimoine actant le passage d'une simple politique culturelle de médiation par la mémoire et la patrimonialisation à une véritable entrée en urbanisme de ces questions. L'enjeu reste bien de trouver, au plus près des politiques urbaines et dans les phases amont des opérations, des formes consensuelles de valorisation mémorielle ou patrimoniale, pour éviter une montée au créneau des groupes porteurs de mémoire ou autres organisations de la revendication patrimoniale (mouvements Not In My Back Yard, anciens ouvriers organisés en associations culturelles, associations d'histoire locale notamment).

Clermont-Ferrand : l'intégration du patrimoine dans une politique urbaine consensuelle

33 A Clermont-Ferrand, si l'hypothèse d'une instrumentalisation par Michelin de son patrimoine au détriment de la mémoire ouvrière demeure plausible pour l'avenir, elle ne se vérifie cependant pas, puisqu'aucune entreprise de patrimonialisation, qui s'incarnerait dans un projet urbain de grande ampleur, n'a été véritablement engagée à ce jour. En 2009, le projet initial des pistes est en effet abandonné, bien qu'il soit encore à l'ordre du jour. La volonté de conserver et de mettre en valeur les pistes d'essais a été réaffirmée par Michelin et la municipalité, même si elles ne sont toujours pas classées à l'inventaire des Monuments Historiques. La proximité des élites politiques et économiques clermontoises, qui s'établit dans le cadre d'un partenariat à huis clos, devrait agir comme un vecteur efficace de définition consensuelle du renouvellement urbain de l'héritage industriel et de la valorisation du patrimoine.

34 On pourra alors s'interroger sur le sens qui est donné au patrimoine industriel dans une entreprise mondiale qui se tourne désormais vers le capitalisme cognitif. Il semble en effet que la valorisation d'une mémoire technique issue de la période fordiste soit aujourd'hui avant tout destinée aux cadres que cherchent à attirer Michelin à Clermont-Ferrand. On peut faire l'hypothèse que la future mise en patrimoine des pistes d'essais de Cataroux sera influencée par les stratégies contemporaines de l'entreprise, néanmoins les liens privilégiés entre la direction de la firme et la municipalité clermontoise devraient constituer des ressorts efficaces de désamorçage d'un potentiel conflit patrimonial.

Givors : l'absence d'une valorisation patrimoniale

35 A Givors, les initiatives mémorielles et patrimoniales sont aujourd'hui essentiellement portées par l'association des anciens verriers de VMC, qui sont mobilisés pour faire reconnaître l'origine professionnelle des maladies dont ils sont victimes. La majorité d'entre eux s'est prononcée en faveur du maintien de la cheminée, et aujourd'hui la valorisation patrimoniale de la verrerie à travers sa cheminée est donc, en l'absence d'initiatives institutionnelles, issue de la volonté de l'association de faire de l'édifice un symbole de leur lutte pour la reconnaissance des maladies professionnelles. Dans un premier temps, l'association a obtenu de la municipalité de Givors que soit déposée une plaque sur la cheminée de la verrerie, pour rappeler les combats actuels et passés des verriers. Elle compte dorénavant poursuivre cette médiatisation des combats menés par les travailleurs de VMC et rendre hommage à leur mémoire en obtenant de pouvoirs publics locaux qu'une voie bientôt créée sur le site, à proximité de la cheminée, soit baptisée du nom de son ancien président, aujourd'hui décédé. Les verriers ont également obtenu qu'un square soit aménagé autour de la cheminée, pour rendre hommage aux verriers décédés. Enfin, la dernière « entreprise mémorielle » en réflexion est un projet de musée du verre porté par des membres de l'association. A Givors, en l'absence d'une stratégie publique de valorisation patrimoniale, c'est donc une association professionnelle d'anciens salariés de la verrerie qui a investi le seul vestige témoignant de l'activité industrielle du site. Par ce marquage spécifique, la cheminée devient le support spatial d'une lutte sociale engagée contre le patronat international et les autorités de santé publique. C'est alors un groupe social spécifique qui se bat pour la valorisation d'un patrimoine industriel qui devient ainsi un support d'expression pour une mémoire sociale dominée.

Saint-Chamond : les enseignements du conflit stéphanois

36 A Saint-Chamond, la participation du Centre d'Etude et de Recherche du Patrimoine Industriel (CERPI) a permis de légitimer la valorisation patrimoniale et mémorielle. Cette association locale, qui compte parmi ses membres plusieurs anciens salariés des aciéries de la Marine, défend une mémoire du site principalement technique, liée aux innovations industrielles ou aux procédés de fabrication. Saint-Etienne Métropole, chargé de la conduite du projet, a alors suscité le concours du CERPI pour l'organisation de plusieurs « ateliers mémoire » dans le cadre du projet d'aménagement urbain. D'autres initiatives semblables de concertation, comme l'organisation de réunions publiques et d'ateliers d'urbanisme, ou le fait de soumettre le choix du nom du projet à un vote des habitants, ont visé à améliorer la prise en compte de l'« esprit du lieu » et des mémoires habitantes et du travail, afin de faciliter l'appropriation générale du projet de reconversion urbaine du site par la population locale.

37 Ces dispositifs participatifs et de concertation ont constitué un outil pour établir une vision consensuelle du devenir urbain de ce site industriel et pour désamorcer de potentiels conflits mémoriels ou patrimoniaux. L'absence de controverses patrimoniales semble indiquer à ce jour la réussite du positionnement de Saint-Etienne Métropole sur la question de la mémoire, en l'absence d'un clivage manifeste entre mémoires dominantes et mémoires dominées. Cette réussite a été facilitée par des relations consensuelles et des objectifs partagés entre la communauté d'agglomération, la municipalité de Saint-Chamond, qui compte plusieurs anciens salariés du site parmi ses adjoints, et les associations locales de défense du patrimoine.

Typologie des usages de la mémoire dans les projets urbains

38 Le Tableau 1 récapitule l'ensemble des variables identifiées pour rendre compte des contextes locaux dans lesquels s'élaborent les projets urbains qui mobilisent un registre mémoriel et patrimonial.

Tableau 1 - Caractérisation des variables locales d'ajustement entre mémoire et projet urbain

	Saint-Etienne	Nantes	Clermont-Ferrand	Givors	Saint-Chamond
Contexte local	Déclin démographique et économique	Croissance démographique et économique	Stagnation/déclin démographique	Déclin démographique et économique	Déclin démographique et économique

Objectifs du (des) projet(s) urbain(s)	Attractivité urbaine, gentrification, développement économique	Ancrage politique, métropolisation, attractivité urbaine, développement économique et résidentiel	Attractivité urbaine, développement économique, politique sociale urbaine (logement)	Développement économique	Attractivité urbaine, gentrification, développement économique
Registres mémoriels et patrimoniaux valorisés	Mémoire technique (savoir-faire industriels), bâti architectural, récit urbain	Mémoire urbaine (morphologie), bâti architectural, mémoire sociale et habitante	Mémoire technique (innovations industrielles) et sociale (lutttes ouvrières), récit urbain, bâti architectural	Mémoire sociale (conditions de travail), bâti architectural	Mémoire technique (savoir-faire et innovation industrielles), bâti architectural
Entrepreneurs de mémoire	Municipalité, Associations de défense du patrimoine, Intercommunalité	Municipalité, urbanistes, anciens ouvriers, Associations de défense du patrimoine	Municipalité, Acteurs privés (Michelin)	Association d'anciens salariés, municipalité	Intercommunalité, municipalité, associations de défense du patrimoine
Nature du débat patrimonial et mémoriel	Conflictuelle	Conflictuelle puis consensuelle puis technicisée	Consensuelle (sans concertation)	Conflictuelle	Consensuelle (avec concertation)
Nature du gouvernement urbain	Faible structuration des intérêts locaux / poids de l'Etat	Partenariat large : pluralisme, puis technocratisation	Régime urbain élitiste (partenariat exclusif entre institution politique locale et entreprise)	Autarcique (municipalité quasiment seule décisionnaire)	Partenariat local réduit (municipalité et intercommunalité)

Source : auteurs

Retours sur la méthode et interprétation des variables

- 39 Afin de mener une comparaison entre ces divers cas, nous proposons de mettre en discussion une montée en généralité ayant trait aux usages politiques et sociaux de la mémoire dans le cadre de projets urbains, s'orientant vers une typologie de ces usages. Notre objectif n'est pas d'aboutir à une typologie qui procéderait à une standardisation des données recueillies dans chaque ville, qui organiserait des classes de paramètres et de variables strictes, et systématiquement symétriques. Notre souhait est au contraire de produire une typologie basée sur une démarche d'études de cas attentives de la même manière aux formations sociales locales, à leurs formes spécifiques de régulation, en insistant sur les stratégies mémorielles mobilisées en fonction des groupes sociaux impliqués, sur les « affaires » ou controverses que cela a engagé et sur la dynamique des politiques publiques sur ces questions.
- 40 Dans chaque cas d'étude, nous repérons donc l'importance ou l'incidence d'un certain nombre de variables jouant dans la relation entre mémoire et projet urbain : acteurs ou entrepreneurs de mémoire présents ; objectifs principaux des projets urbains ; nature du débat patrimonial et mémoriel (concertation, contestation, domination, consensus) ; registres de mémoire et de patrimoine valorisés (bâti architectural/mémoire urbaine, savoir-faire et procédés industriels/mémoire technique, conditions de travail et lutttes syndicales/mémoire sociale et immatérielle). Cet ensemble de variables doit également être relié à des enjeux plus larges qui concernent le contexte local (déclin démographique, déclin économique, degré de métropolisation), ou la nature du gouvernement urbain.
- 41 Si l'on considère que tout projet de reconversion urbaine entraîne un débat patrimonial et mémoriel qui articule mémoires dominantes et mémoires dominées, alors la capacité de certains groupes à contrôler le contenu patrimonial et mémoriel des projets révèle leur position de domination dans la société urbaine, tandis que l'aptitude d'autres groupes sociaux à s'opposer traduit une position de dominé qu'ils peuvent chercher à remettre en cause dans

le cadre des projets. L'enjeu reste de définir les conditions qui déterminent le caractère conflictuel ou consensuel de ces débats patrimoniaux et mémoriels et le dialogue entre mémoires dominantes et dominées qu'ils instaurent. Le déroulement de ces débats dessine, en effet, les possibilités de prolongement des situations de domination favorables à certains groupes sociaux urbains, ou bien les perspectives de redistribution des rapports de force en faveur de l'expression des groupes sociaux dominés.

42 Tout d'abord, les registres mémoriels valorisés ne semblent pas avoir d'incidence sur le caractère conflictuel ou consensuel des débats. En effet, si l'on peut supposer que dans le cas de la reconversion des espaces industriels, la mémoire technique, architecturale ou architectonique, souvent traduite en « mémoire du lieu », est celle qui retient prioritairement l'attention des groupes sociaux dominants, une mémoire sociale dont la classe ouvrière serait naturellement dépositaire peut être intégrée aux projets via des processus de concertation, tant ces derniers ouvrent des possibilités de contrôle et d'instrumentalisation. Ces deux registres mémoriels peuvent donc cohabiter et être valorisés au sein du même projet sans pour autant entraîner un dialogue conflictuel. De la même façon, les objectifs assignés aux projets urbains, qui sont la conséquence directe de contextes locaux marqués par la désindustrialisation, pèsent peu dans la relation entre mémoires dominantes et dominées, tant ils s'insèrent dans des politiques normées de croissance urbaine. L'ambition de ces politiques de produire un nouveau récit valorisant sur la ville entraîne certes une réflexion sur l'héritage des espaces industriels reconvertis, mais ne laisse pas présager du caractère consensuel ou conflictuel des futurs débats mémoriels et patrimoniaux. Enfin, la variable constituée par les différentes catégories d'« entrepreneurs de mémoire », qui regroupe les acteurs publics (politiques et techniques) d'une part, et les anciens travailleurs et les associations patrimoniales d'autre part, ne permet pas de tirer d'enseignements quant aux relations entre mémoires dominantes et dominées. Le déroulement des débats mémoriels et patrimoniaux laisse penser que ce sont, à terme, d'autres variables qui restent décisives, comme les modes d'instruction ou de gestion publique de la question patrimoniale ainsi que les spécificités de la gouvernance urbaine locale.

43 On peut alors considérer que les mesures de concertation adoptées dans le cadre des débats mémoriels et patrimoniaux constituent une variable essentielle qui présage du caractère conflictuel ou non des relations entre mémoires dominantes et dominées. Elles permettent aux groupes dominants d'intégrer de manière consensuelle les discours et représentations portés par les groupes dominés (principalement les anciens travailleurs des sites, généralement par l'intermédiaire d'associations patrimoniales). Or, l'absence de telles mesures ouvre une « fenêtre d'opportunité » pour l'expression de mémoires dominées, cette dernière s'imposant dans le débat patrimonial et mémoriel de manière conflictuelle. Ici, la variable représentée par la nature des gouvernements urbains locaux prend toute son importance, car la faculté à promouvoir un consensus tend à désamorcer les risques de débats conflictuels.

Quels types d'usages de la mémoire dans les projets urbains ?

44 Encore inachevé, ce questionnement typologique autorise cependant à caractériser au moins trois types de mobilisation de la mémoire dans les projets urbains. Ils rendent compte de rapports de domination différenciés entre les groupes sociaux ainsi que des jeux de la régulation politique et sociale à l'œuvre.

45 Le premier type correspond à la mobilisation la plus élémentaire de la mémoire dans les projets urbains, dans le sens où celle-ci est promue par les élites techniques et politiques, ne s'accompagne pas de processus spécifiques de concertation et n'est pas à l'origine d'épisodes de contestation. L'historicité reconnue des anciennes zones industrielles et portuaires devient bien un levier pour créer une ambiance de centre-ville nécessaire à la fabrication d'un morceau de ville et à la modernisation de l'espace urbain.

46 Le second type est la manifestation la plus conflictuelle, celle de la mémoire comme mouvement social de contestation ou comme forme de la revendication sociale et urbaine. Il exprime des rapports de forces localisés entre le pouvoir politique, la société civile et les acteurs privés, autour des enjeux mémoriels et patrimoniaux véhiculés par les projets urbains, qui se soldent souvent par une nouvelle relation entre l'espace et l'histoire qui n'est plus celle

que connaissent ou vivent les habitants (Rautenberg 2003). On voit ainsi, dans ce second type, que des formes de domination symbolique peuvent s'exercer à travers une instrumentalisation du patrimoine (Mélé 2005) au service de certains groupes sociaux, comme l'illustre l'exemple de Saint-Etienne, où la volonté politique d'imposition d'une sélection mémorielle spécifique a entraîné une forte conflictualité entre les responsables du projet urbain et des associations de défense du patrimoine. Cette instrumentalisation engage donc, selon les histoires sociales propres au territoire, des controverses, des demandes de justice mémorielle, des oppositions entre les pouvoirs publics et la société civile, ou entre des acteurs privés et la société civile soutenue par les pouvoirs publics, comme c'est le cas à Givors où le patrimoine industriel est investi par les anciens verriers, et sert de support à l'expression d'une mémoire dominée, et d'une lutte sociale contre le patronat international.

- 47 Le dernier type de mobilisation de la mémoire dans les projets urbains est celui d'une stratégie politique d'anticipation et de régulation qui passe notamment par une institutionnalisation de la négociation (Duran et Thoenig 1996), une recherche de la conciliation par la mise en œuvre des outils de la « concertation citoyenne ». La capacité locale de désamorçage des conflits patrimoniaux et mémoriels dépend alors d'une tradition de gouvernance, comme à Clermont-Ferrand, ou d'un apprentissage progressif de l'ajustement des différents intérêts, comme à Nantes et Saint-Chamond. Ce dernier type renvoie donc à des situations « pacifiées » des rapports de forces entre les gouvernements urbains locaux, les acteurs privés et la société civile, qui entraînent des mobilisations mémorielles et patrimoniales consensuelles caractéristiques des gouvernements urbains dits pluralistes et pourtant semi-élitistes (Pinson 2006), sans que l'on puisse pour autant conclure à une absence de processus de domination dans le contrôle des débats mémoriels.

Conclusion

- 48 Cette typologie permet ainsi de projeter l'analyse dans un aller-retour entre des catégories générales et des faits. Elle rend compte de la capacité de mobilisation des groupes sociaux, en lien étroit avec l'histoire sociale et syndicale de certains groupes ouvriers, ou avec les mouvements associatifs et culturels des territoires concernés, et avec les outils de régulation politique et sociale dont disposent les gouvernements urbains. Elle est l'occasion d'analyser, par le prisme de la mémoire et de son exploitation, des rapports de force et des jeux de domination à l'œuvre dans les projets de renouvellement urbain contemporains. Sur le plan méthodologique, cette typologie montre à la fois les apports et limites d'une démarche de comparaison *a posteriori*. Cette dernière, si elle ne remplit pas complètement l'objectif de généralisation et de classification des phénomènes par des variables explicatives propre au comparatisme *a priori*, nous semble néanmoins pouvoir alimenter, par la relecture à l'aune d'une problématique commune d'un ensemble de monographies menées dans des contextes similaires, une montée en généralité qui dégage des constantes sans négliger les spécificités propres à chaque cas d'étude.

Bibliography

- Béal V, Dormois R, Pinson G. 2010. Relancer Saint-Etienne. Conditions institutionnelles et capacité d'action collective dans une ville en déclin. *Métropoles* 8, <http://metropoles.revues.org/4345>.
- Colson D, Roux J. 1994. *Héritier d'une tradition industrielle : un enjeu temporel pour la cité. Le cas du Marais à Saint-Etienne (Loire)*. Lille, Presses Universitaires de Lille.
- Duran P, Thoenig J-C. 1996. L'Etat et la gestion publique territoriale. *Revue Française de Science Politique* 46(4) : 580-623.
- Mélé P. 2003. Introduction : conflits, territoires et action publique, in Mélé P, Larrue C, Rosemberg M (eds) *Conflits et Territoires*. Tours, Presses Universitaires François Rabelais : 13-32.
- Mélé P. 2005. Conflits patrimoniaux et régulations urbaines. *La Lettre ESO* 23 : 51-57.
- Nicolas A, Zanetti T. 2013. Patrimoine et projet urbain. Produire et valoriser la localité à Nantes, Saint-Etienne et Clermont-Ferrand. *Espaces et Sociétés* 152-153 : 181-195.

- Nicolas A, Devisme D. 2013. L'invention d'une politique publique : un patrimoine urbaniste à Nantes? *Revue Géographique de l'Est* 3-4 (in press).
- Nicolas A. 2009. *Usages sociaux de la mémoire et projets d'aménagement urbain. Les héritages industriels et portuaires à l'épreuve du projet de l'île de Nantes*. Nantes, Université de Nantes, unpublished Ph.D. dissertation.
- Pinson G. 2006. Projets de ville et gouvernance urbaine. Pluralisation des espaces politiques et recomposition d'une capacité d'action collective dans les villes européennes. *Revue Française de Science Politique* 56(4) : 619-651.
- Rauthenberg M. 2003. *La Rupture patrimoniale*. Bernin, A la Croisée.
- saez G, Glaverec H. 2002. *Le patrimoine saisi par les associations*. Paris, La Documentation française.
- Subra P. 2008. L'aménagement, une question géopolitique ! *Hérodote* 130(3) : 222-250.
- Védrine C. 2006. *Les Bibs et l'esprit Michelin. Ethnographie d'un mythe industriel*. Lille, Université Lille 1, unpublished Ph.D. dissertation.
- Vercellone C. 2004. Division internationale du travail, propriété intellectuelle et développement à l'heure du capitalisme cognitif. *Géographie, Economie, Société* 6: 359-381.
- Zanetti T. 2010. La Manufacture d'Armes de Saint-Etienne : un conflit mémoriel. *Norois. Environnement, Aménagement, Société* 217(4) : 41-55.
- Zanetti T. 2012. *Une ville et sa multinationale, une multinationale et sa ville : emprise spatiale, organisation sociale, fonction économique et régulation politique du « territoire Michelin » à Clermont-Ferrand (fin XIXème à nos jours)*. Lyon, Université Lyon 2, unpublished Ph.D. dissertation.

References

Electronic reference

Amélie Nicolas and Thomas Zanetti, « Usages de la mémoire dans les projets de renouvellement urbain. Le cas des espaces hérités de l'industrie française », *Articulo - Journal of Urban Research* [Online], Special issue 5 | 2014, Online since 10 July 2014, connection on 12 May 2016. URL : <http://articulo.revues.org/2464> ; DOI : 10.4000/articulo.2464

Authors

Amélie Nicolas

Senior lecturer. LAUA laboratory ENSA Nantes. Contact: nicolasamelie@hotmail.com

Thomas Zanetti

Lecturer. ENSA Lyon. Postdoctoral fellow. UMR EVS-ISTHME. University of Saint-Etienne. Contact: tomazanetti@hotmail.com

Copyright

Creative Commons 3.0 – by-nc-nd, except for those images whose rights are reserved.

Abstracts

Les projets de renouvellement urbain sur des espaces hérités de l'industrie constituent des lieux d'observation privilégiés pour saisir les processus d'actualisation, de sélection et de transmission de mémoires. Considérant ces processus dans cinq villes françaises (Saint-Etienne, Nantes, Clermont-Ferrand, Givors et Saint-Chamond), cet article interroge les différents contextes de mobilisation de la mémoire dans les projets urbains et invite à envisager ce qui pourrait justifier et construire des catégories générales à même d'instruire la comparaison, voire d'organiser une typologie, ayant trait aux usages politiques et sociaux de la mémoire dans les projets d'aménagement urbain.

Uses of memory in urban renewal projects: case of french spaces inherited from industrial era

The urban renewal projects on spaces inherited from the industrial era are indeed key places where to understand the different processes of updating, selecting and transferring memories. Analysing these processes in five French cities (Saint-Etienne, Nantes, Clermont-Ferrand, Givors and Saint-Chamond), this article questions the different contexts in which memories can be gathered within urban projects, thus encouraging to rethink what could justify and build general categories or variables, which could help feeding the comparison, or even organize a typology related to political and social uses of memory within urban development projects.

Index terms

Mots-clés : patrimoine, projet urbain, mémoire, politiques urbaines, friches industrielles
Keywords : heritage, urban development project, memory, urban policies, industrial wastelands